

LES

Clochers



DE VILLENEUVE EN PERSEIGNE

NO 15

NOVEMBRE 2022

Roullée *Le Moulin*

SOMMAIRE

Editorial	2
Huit Ukrainiens à Montigny	3
Etang de Chedouet	3
Natura 2000	3
Nos écoles	4
Jardin d'Alexandre	4
Centre de loisirs	4
France Services	5
Maison de Santé	6
Personnel administratif	6
Travaux	7
Génération mouvement	7
Gymnase	8
PLU	9
Musée du vélo	9
Téléthon	9
La Fresnaye-sur-Chedouet	10
Roullée	11
St Rigomer-des-bois	12-13
Montigny	13-14
Lignières-la-Carelle	14-15
Chassé	16

Nous entrons dans une période sensible à tout point de vue :

- Fragilisation des relations internationales en raison du conflit de la Russie avec l'Ukraine.

- Fragilisation économique en raison du point développé ci-dessus, avec les pénuries de matériaux et de produits agricoles.

Tout cela entraîne une hausse des prix rarement connue et une inflation générale qui devrait se situer autour de 7% pour l'année 2022.

- Fragilisation en matière énergétique dont les raisons sont multiples, mais dont une grande part est liée à l'absence d'anticipation de nos élus.

Non seulement le programme nucléaire français a été mis à mal, mais le mode de fixation des prix de l'électricité au niveau européen est très défavorable à la France: l'Allemagne a arrêté le nucléaire et utilise toujours ses centrales à charbon, et importait largement son gaz de Russie, ce qui donne un impact carbone catastrophique.

EDF produit le KW le moins cher d'Europe, mais les Français le paient très cher, car sa tarification est mélangée au prix du gaz qui s'envole.

Ainsi la France participe à financer les erreurs stratégiques de l'Allemagne. Il ne faut donc pas être surpris du résultat auprès de nos factures d'énergie. A côté de cela le *bashing* contre l'automobile continue de plus belle :

- hausse des carburants,

- arrêt de la fabrication des moteurs thermiques d'ici 2035,

- augmentation des points de contrôle technique,

- mise en place de zones à faible émission de CO₂ (ZEF) dans les grandes métropoles, interdisant la circulation future de la majorité des automobiles,

- prix d'achat trop élevés des véhicules électriques, malgré les aides.

La liste est en cours et ne s'arrêtera pas là. Toutes ces propositions se prennent en ignorant les conséquences pour les habitants dans les provinces, qui constituent un autre monde pour les bobos parisiens !

A méconnaître et ignorer les problèmes de la vie quotidienne des classes moyennes et des personnes fragiles on s'expose à des réactions d'ampleur qui

Bulletin municipal semestriel
élaboré par la commission communication-information

Directeur de la publication : André Trottet
Conception graphique et mise en page : Chantal Patras
Impression : Auffret-Plessix - 72600 Mamers



**ENTRAIDE
ET SOLIDARITÉ**
Vivre ensemble

seront difficiles à maîtriser, mais qui seront inexorables.

Je ne veux pas parler, ici, des problèmes de sécurité qui enflent dans les zones urbaines et dont nous sommes relativement protégés.

Mais tout cela crée un environnement explosif, dont on doit espérer que la mèche ne s'enflamme pas. Face aux difficultés qui se présentent devant nous, je veux avoir un discours d'espoir.

Je fais un appel à la citoyenneté pour que chacun, à son niveau, jeune ou moins jeune, apporte sa contribution au bien vivre ensemble :

- en respectant son voisin,

- en s'investissant dans le bénévolat et le milieu associatif,

- en protégeant l'environnement,

- en participant au commerce local,

- en participant aux conseils consultatifs des communes déléguées,

- en développant tout ce qui contribue à la convivialité....

Pour faire face au défi de notre avenir, alors que certains préconisent le choix de la paresse, la France restera grande si elle encourage le travail et qu'elle le rémunère à son juste niveau, par rapport à la rémunération du capital.

Alors au travail !

*Vous êtes invités à venir partager
les vœux du maire
le samedi 14 janvier à 18h
salle des fêtes de La Fresnaye sur Cheêdouet*



Huit Ukrainiens à Montigny

Le 14 mars dernier, trois familles ukrainiennes, originaires de Kiev ont trouvé refuge chez Patrice Favier, maire-délégué de Montigny.

Son fils Arthur, dirigeant d'une société de marketing installée en Australie, Amérique du Nord et du Sud et dans plusieurs capitales européennes dont Kiev lui avait demandé de recueillir ces trois familles. Sans hésitation, Patrice et Elizabeth Favier acceptèrent d'héberger Inna, sa sœur Anna et sa cousine Victoria, toutes trois à peine la quarantaine, ainsi que leurs cinq enfants âgés de 6 ans à 14 ans.

A Kiev, Inna était employée aux ressources humaines internationales dans l'entreprise d'Arthur Favier. En France, elle a continué à exercer cette activité en télétravail, ce qui a permis de subvenir aux besoins des trois familles grâce à son salaire. Le complément des frais alimentaires était apporté par La Croix Rouge.

Dès leur arrivée, Patrice Favier s'est investi pour aider ces réfugiées qui avait abandonné leur maison et leur mari partis à la guerre. Il les a accompagnées dès le 17 mars à la Préfecture et à la Sécurité sociale du Mans pour leur obtenir des papiers et une couverture sociale. Grâce à son aide,

les deux femmes sans emploi ont pu bénéficier de l'Aide aux Demandeurs d'Asile. Les différentes administrations et association ont toutes été très disponibles pour cet accueil. Il y a un vrai élan de générosité et de solidarité de la part de chacun. Les enfants ont d'abord suivi des cours particuliers par correspondance puis l'Etat ukrainien a pris en charge leurs études en visio-conférence chacun dans les classes reconstituées de leur établissement scolaire de Kiev. Ils sont aujourd'hui scolarisés dans une Ecole et un Collège d'Alençon et sont pris en charge plusieurs fois par semaine dans une classe spéciale pour se perfectionner en français. Leurs mamans de leur côté par l'intermédiaire d'une association alençonnaise prennent elles aussi des cours de français afin de pouvoir retrouver un travail pour Anna et Victoria. Leur souhait le plus cher étant de retourner le plus rapidement possible dans leur pays afin de retrouver leurs repères.

Grâce aux recherches du maire délégué de Montigny, les huit réfugiés ont quitté Montigny deux mois plus tard car ils ont trouvé un logement dans l'ancienne caserne des pompiers d'Alençon attribué par Orne Habitat. Patrice Favier a également



cherché autour de lui des maisons qui se vidaient pour pouvoir meubler entièrement l'appartement. Encore une fois la grande solidarité de tous a transformé des montagnes d'efforts en petites collines... «Je constate une entraide exceptionnelle : beaucoup de personnes sont prêtes à ouvrir leur cœur» relate Patrice Favier, heureux de constater tant de générosité face à ces victimes de la guerre...

Aujourd'hui, Inna, Anna, Victoria et leurs enfants séjournent encore à Alençon et sont heureux de revenir à Montigny pour rendre visite à leur bienfaiteur. Les trois familles espèrent bientôt revoir leur cher Pays qui leur manque tant : l'Ukraine.

Etang de Chédouet

L'association de pêche a clôturé sa quatrième saison le 31 octobre.



L'association envisage, pour l'année prochaine, d'organiser d'une part, des cours d'initiation à la pêche pour enfants et adultes et, d'autre part, de proposer aux pêcheurs une carte annuelle. Ces initiatives seront étudiées lors de la prochaine assemblée générale.

Les membres de l'association, soucieux de préserver et gérer au mieux le site, effectuent tout le long de l'année divers travaux. Afin de préserver la faune de ce beau site, nous remercions par avance les promeneurs et pêcheurs de respecter le règlement et entre autre de maintenir les chiens en laisse.

Les membres de l'association vous souhaitent d'agréables promenades autour de l'étang de Chédouet.

Contrat d'entretien des arbres

Natura 2000 pique prune

La commune de Villeneuve vient de procéder à une deuxième phase d'entretien d'arbres, essentiellement de chênes :

- à l'étang de Chédouet
- rue du pain bénit
- au lotissement «Les Pommiers»
- au lotissement de Roullée

Ces travaux s'inscrivent dans le dossier Natura 2000 pique prune et sont financés à 50% par la région et à 50% par des fonds européens.

Ils ont pour objet d'améliorer la durée des arbres et de sécuriser les parcelles de lotissements et les espaces publics.



NOS ÉCOLES

STE JEANNE D'ARC

C'est sous la pluie que sont rentrés les 91 élèves le 1^{er} septembre dernier.

L'année passée s'est clôturée sur la venue du cirque pendant 3 semaines et sur un spectacle où tous les enfants ont pu mettre en pratique ce qu'ils avaient appris pendant ces semaines.

Cette année, le thème «Au Fil du temps» a été choisi. Avec plusieurs activités au cours de l'année. Ci-contre, une journée à l'école d'Autrefois.

Les enfants ne manqueront pas de participer à la traditionnelle course du Téléthon et vous invitent à la célébration de Noël le 16 décembre.

MASSIF DE PERSEIGNE

Pour cette nouvelle rentrée scolaire l'école du Massif de Perseigne accueille 83 élèves de la TPS au CM2.

L'équipe enseignante est composée de Madame Prunier en classe de TPS-PS-MS (décharge Madame Laine le mardi), Madame Champion en classe de GS-CP, Madame Berranger en classe de CE1-CE2, Monsieur Maugard en classe de CM1-CM2.

L'accueil des enfants de plus de 2 ans peut se faire tout au long de l'année afin de leur proposer une intégration individualisée.

Les élèves bénéficieront cette année de sorties culturelles : spectacles au théâtre d'Alençon et à l'espace Saugonna de Mamers, cycle piscine pour toutes les classes, participation à «école et cinéma» pour les classes de GS-CP et CE1-CE2 (visionnage de 3 films dans l'année à



l'espace Saugonna de Mamers), participation au téléthon, projet en cours de classe nature : «patrimoine et nature» (à confirmer au cours de l'année).

Toutes les classes bénéficient désormais d'un accès à e-primo : espace numérique de communication avec les familles (blogs de classe, messagerie de classes).

«Je suis très heureuse d'avoir rejoint l'équipe enseignante de l'école : j'avais été la décharge de l'ancienne directrice de l'école il y a deux ans, ce qui m'avait permis d'apprécier cette école et tous les services proposés aux élèves (gymnase, bibliothèque).»

La direction me semble être une bonne opportunité pour m'installer durablement dans une école et prendre réellement part aux actions menées, ayant été titulaire secteur l'année dernière à l'école de Saint Pateme-Le Chevain.

Centre de Loisirs

Malaurie et Boris, nos animateurs, sont heureux d'accueillir les enfants de 6 à 14 ans tous les mercredis en périodes scolaires.

Au programme de nombreuses activités sportives, créatives, culinaires, spectacles. Il est proposé pour chaque période de vacances un programme particulier avec de nombreuses sorties (bowling, piscine, terra botanica, cinéma, patinoire, central 8, papea...) et des séjours de quelques jours en avril et juillet.

Au printemps les enfants ont été à la

base de loisirs de Sillé le Guillaume et cet été, ils se sont rendus à la base de Loisirs de Chantenay Villedieu.

Accompagnés de Camille, Adèle, Malaurie et Boris, les 28 enfants ont pu profiter des activités de paddle, cani rando, boxe, visite de chévrerie ainsi que d'une veillée « contes et Légendes ».

Le séjour a permis à chacun de profiter des joies du camping (tente, vaisselle, douche...).

Les enfants sont chanceux d'avoir sur la commune des animateurs qui ne manquent jamais d'idées et de motivations. Un grand merci à eux !



NOËL DES ÉCOLES

Le coût de l'inflation oblige la commune à faire des économies sur certains achats, afin de maintenir l'équilibre budgétaire prévisionnel voté en mars, le conseil à l'unanimité a préféré «suspendre» la distribution des cadeaux de Noël aux enfants scolarisés afin de pouvoir maintenir un spectacle de qualité pour cette fête et continuer à subventionner les classes de découvertes de nos écoles dans le cadre des projets pédagogiques. .

Le spectacle aura lieu le jeudi 15 décembre après le repas.



Ce spectacle mettra en scène les enfants et les amènera à participer collectivement ; certains seront déguisés.

Jardin d'Alexandre

Le Jardin d'Alexandre (Maison d'Accueil Temporaire) fait partie de l'ADIMC 72 qui ont 5 structures en Sarthe.

La structure de la Fresnaye sur Chédouet propose 15 places enfants de 6 à 20 ans et 8 places pour adultes de 20 à 70 ans pour accueillir un public en situation de handicap (paralysie cérébrale, polyhandicap, maladie génétique, déficience intellectuelle...)

Le rôle de cette structure est de soulager les aidants en leur proposant 90 jours par an d'accueil suivant leur souhait. C'est pourquoi on parle d'accueil temporaire.

L'équipe s'attache à proposer des activités qui prennent en compte le bien être, le confort, la prévention de la douleur, la dignité de la personne. Pour ceci elle dispose d'une salle d'activité (musique), d'une baignoire à bulle (détente), d'une salle de motricité, d'une salle d'esthétique, d'un espace sensoriel et de nombreux intervenants (art thérapeute...). Ils profitent aussi souvent de l'environnement de la commune pour se balader (étang, forêt...).

Merci à Maud d'avoir bien voulu nous recevoir pour présenter l'établissement.





Monsieur Fortin, le coordinateur et animateur de l'Espace France Services nous quitte pour développer de nouveaux projets professionnels.

Son remplacement est désormais assuré par Madame Leclerc depuis le 29 septembre.

Agée de 42 ans et domiciliée à Alençon, Madame Leclerc a majoritairement travaillé dans le domaine du privé, et plus récemment dans le secteur public au tribunal judiciaire.

Nous lui souhaitons une très bonne adaptation au sein de France Services de Villeneuve en Perseigne.



France services

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'espace France Services va être labellisé «Relais Info Jeunes», il aura comme vocation, d'une part, d'accueillir les jeunes pour un premier niveau d'information élémentaire et, d'autre part de faire le lien avec la structure Info Jeunes la plus proche, donc celle d'Alençon.

Au sein des Relais Info Jeunes, les jeunes peuvent :

- consulter des ressources documentaires fournies par le réseau Information Jeunesse,
- effectuer une recherche en ligne sur un poste informatique dédié et connecté aux ressources documentaires du réseau IJ,
- être accueillis par un référent sensibilisé par Info Jeunes Pays de la Loire et être accompagné dans leurs recherches d'informations élémentaires.

- être mis en contact avec les professionnels du réseau Information Jeunesse. Le relais peut, adresser les publics jeunes à la structure Info Jeunes la plus proche pour un accompagnement/conseil sur les questions qui nécessitent une recherche d'information plus poussée ou la mobilisation de services spécifiques.

- fixer un rendez-vous pour un entretien ultérieur, soit en présentiel s'ils ont la possibilité, soit en visioconférence via le poste informatique du Relais.

Toujours pour mieux servir les habitants, l'espace France Services de Villeneuve est à votre disposition :

Lundi : 9h-12h30
Mardi : 9h-12h30
Mercredi : 13h-18h
Jeudi : 9h-12h30 et 13h -17h
Vendredi : 13h -17h
Samedi : sur rendez-vous

RÉSEAU DE PROXIMITÉ

La Direction départementale des Finances Publiques (DDFiP) de la Sarthe met en place son Nouveau Réseau de Proximité

Cette restructuration s'inscrit dans la démarche de construction du Nouveau Réseau de Proximité (NRP), débutée par une période de concertation avec les élus locaux en 2019 et dont la mise en œuvre s'étalera jusqu'en 2023.

Dans ce cadre, la direction départementale des Finances publiques de la Sarthe est partenaire de la France Services de Villeneuve-en-Perseigne depuis son ouverture, parmi 9 autres partenaires.

• La France Services labellisée de Villeneuve-en-Perseigne

Leurs animateurs sont formés afin de répondre aux questions de 1er niveau d'ordre fiscal, du secteur public local et des amendes mais également d'accompagner les usagers dans leurs démarches en ligne sur le site internet impots.gouv.fr. Pour les questions plus complexes, ces animateurs sont en relation directe avec des référents métiers des Services des Impôts des Particuliers, en charge de l'assiette et du recouvrement des impôts. Il est possible d'organiser avec eux des rendez-vous téléphoniques ou en présentiel au sein de la France Services.

Les deux moments forts de l'année sont constitués par la campagne de déclaration des revenus allant de mi-avril à début juin et par la campagne des avis (d'impôt sur le revenu ou d'impôts locaux) de septembre à décembre.

• Le paiement de proximité auprès des buralistes

Il est désormais possible de payer vos impôts, amendes ou créances publiques

(crèche, cantine, factures d'hôpital...) en espèces jusqu'à 300 euros, et sans limitation par carte bancaire (sauf pour les impôts limité à 300 euros) auprès de votre buraliste partenaire.

Pour cela, vous devez vous assurer :

- de la présence d'un «QR code» sur votre facture ou avis,
- de la mention «payable auprès d'un buraliste» sur cet avis.

• Les services de la DDFiP 72 :

Ils restent disponibles pour assurer un accueil de proximité

- un accueil physique (avec ou sans rendez-vous) des usagers est possible au sein du Service des Impôts de Particuliers (SIP) de Mamers pour toute question fiscale.
- un centre de contact implanté au Mans assure un accueil téléphonique des usagers. Un numéro national unique d'assistance, non surtaxé, permet de contacter un agent de la DDFiP pour tout renseignement sur toute question fiscale, du lundi au vendredi de 8h30 à 19h au 0 809 401 401.

En complément de ces services, la Direction générale des Finances publiques continue d'apporter des solutions innovantes aux usagers telles que :

- l'ouverture en août 2021 du service numérique Gérer mes biens immobiliers sur l'espace particulier du site impots.gouv.fr, qui permet à tout usager propriétaire de consulter l'ensemble de ses biens bâtis ainsi que leurs caractéristiques, avec de nouvelles fonctionnalités attendues prochainement ;
- la généralisation en cours (entre 2022 et 2024) du mécanisme d'avance immédiate du crédit d'impôt pour l'emploi d'un salarié à domicile, c'est-à-dire la possibilité de percevoir ce crédit d'impôt, de manière mensualisée, au même moment (et non plus l'année suivante) que la déclaration mensuelle du salarié à l'Urssaf, via la nouvelle plateforme en ligne Cesu+.

LES PARTENAIRES



Location salles communales



La rigueur économique liée à l'énergie nous contraint de réviser les tarifs de location et de décider d'instaurer un tarif Hiver et Été. Nous sommes persuadés que vous comprendrez cette mesure.



La mise en place d'une maison de santé à partir du cabinet médical de « la Vigne » est une priorité de ce mandat, le dossier est engagé depuis quelques mois.

Plusieurs contacts ont été pris avec l'Agence Régionale de Santé (ARS). Une rencontre avec tous les partenaires est prévue en novembre 2022. Une réunion de travail en août 2022 avec les différents praticiens, les élus et M. Barbier, du cabinet d'architecture A3DESS, a permis de définir les besoins de cette maison de santé pluridisciplinaire comprenant notamment :

- 3 cabinets médicaux
- 1 cabinet infirmier
- 1 cabinet de masseur kinésithérapeute
- 1 salle d'archives
- 1 salle de permanence...

Une première esquisse nous sera bientôt restituée, représentant une superficie d'environ 300m².

Parallèlement, les praticiens travaillent sur le projet médical qui va de pair avec la réflexion sur la structure immobilière

en collaboration avec l'ARS. Un dossier financier va être élaboré pour l'intégration dans le budget de l'année 2023 et va permettre de déposer des demandes de subventions.

Dans ce montage, la commune va racheter le local existant, réaliser les travaux d'agrandissement bénéficiant des subventions. A la mise en service, la commune établira un bail locatif avec les locations, en répercutant des loyers qui tiendront compte du niveau des subventions.

Afin de bénéficier de subventions optimales, il est souhaitable que ce dossier soit porté par Communauté Urbaine d'Alençon. Celle-ci n'intervenant que comme une boîte postale ; la dépense financière restant à charge de la commune concernée. Cela ne coûte pas un euro à la CUA. C'est ce qui s'est fait pour la construction des 3 pôles de Santé Libéraux Ambulatoires (PSLA) : 2 sur Alençon et 1 sur St Germain du corbeis.

Depuis quatre années, la commune de Villeneuve en Perseigne a demandé que la CUA prenne cette compétence Maison de Santé. Un courrier du 9 octobre 2020 a réitéré cette demande, à laquelle il a été répondu par une lettre du 16 octobre 2020, en ces termes :

« Par correspondance du 9 octobre 2020, vous avez bien voulu appeler mon at-

ention sur l'élargissement des compétences santé de la CUA, aux Maisons de Santé. Je tiens à vous informer que j'ai fait parvenir votre courrier aux services afin qu'un examen attentif soit apporté à votre situation. Je ne manquerai pas de vous tenir informé de la suite qui sera donnée. Joaquim Pueyo »

Devant l'absence de réponse, j'ai adressé une nouvelle demande auprès du Président, dans un courrier du 31 janvier 2022, resté aussi sans réponse.

C'est là un réel problème. Il y a une différence de traitement selon les territoires, alors qu'il suffit d'une réponse de principe.

En l'absence d'un accord, nous continuons néanmoins notre projet, car il ne peut être retardé.

IMPOSITION À LA TAXE D'HABITATION DES LOGEMENTS VIDES DEPUIS PLUS DE 2 ANS



La commune de Villeneuve en Perseigne possède une centaine de maisons vides depuis plus de deux ans. Certaines deviendront bientôt des ruines.

Afin de sensibiliser les propriétaires sur la mise en valeur de ces biens, le conseil municipal a voté, à l'unanimité, l'imposition à la taxe d'habitation des logements vides depuis plus de 2 ans, à partir de 2023.

La taxe représentera seulement quelques dizaines d'euros, dans la mesure où les valeurs locatives sont très faibles.

Les résidences principales seront entièrement exonérées de la taxe d'habitation en 2023.



Peggy Beaudoin

Directrice Générale des Services



zoom sur les agents municipaux PERSONNEL ADMINISTRATIF



Christelle Desauvay

Accueil
Agence Postale
Location salle fête de La Fresnaye
Suivi Conseil Municipal
Tickets de cantine



Sonia Conte

Accueil
Etat Civil La Fresnaye
Gestion courriers et mails
Agence Postale
Comptabilité des manifestations



Florence Dubourg

Gestion
Musée du Vélo
Bibliothèque



Myriam Leclerc

Maison France Services
Ressources Humaines
Paie
Communication
Ateliers Numériques et MSAIO



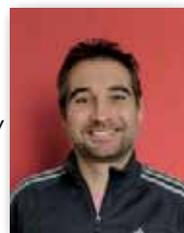
Barbara Labbe

Titres des Recettes
Facturation
Baux
Etat civil et salles de Lignièrès et St Rigomer
Urbanisme



Sylvie Leroux

Comptabilité
Urbanisme la Fresnaye, Roullée, Chassé, Montigny
Etat Civil Roullée, Chassé, Montigny
Assurances
CCAS Villeneuve



Boris Gesbert

Organisation et gestion de l'activité du Gymnase
Animations
Centre de Loisirs



Malaurie Thomelin

Animations
Centre de Loisirs
ATSEM Ecole Massif de Perseigne
Transport scolaire

TRAVAUX éclairage public

Le président de la CUA rappelle la volonté des communes et de la communauté urbaine d'Alençon d'initier des actions en faveur de la maîtrise des consommations énergétiques.

Une réflexion a ainsi été engagée par le Conseil Communautaire sur la pertinence et les possibilités de procéder à une extinction nocturne partielle ainsi qu'une réduction de l'éclairage public. Outre la réduction de la facture de consommation d'électricité, cette action contribuerait également à la préservation de l'environnement par la limitation des émissions à effets de serre et la lutte contre les nuisances lumineuses.

Les modalités de fonctionnement de l'éclairage public relèvent du pouvoir de police du maire, qui dispose de la faculté de prendre à ce titre des mesures de limitation du fonctionnement, compatible avec la sécurité des usagers de la voirie, le bon déroulement du trafic et la protection des biens et des personnes.

D'après des retours d'expériences similaires menées dans un certain nombre de communes, il apparaît que l'extinction de l'éclairage public n'a pas d'incidence notable : à certaines heures et certains endroits, l'éclairage public ne constitue pas une nécessité absolue.

La Communauté Urbaine, détentrice de la compétence en éclairage public, se chargera de la mise en place technique qui pourra débuter à partir du 1^{er} novembre 2022. Cette démarche doit, par ailleurs être accompagnée d'une information de la population et d'une signalisation spécifique.

Selon les configurations communales ainsi qu'en période de fêtes ou d'événements particuliers, l'éclairage public pourra être maintenu tout ou partie de la nuit selon les espaces à considérer.

Il est demandé au conseil de bien vouloir :

approuver que sur les communes de la CUA :

- l'éclairage de mise en valeur (église, monument, ...) sera éteint à 21h,
- le reste de l'éclairage pourrait être éteint entre 22h30 et 6h du matin et serait réduit de 70% entre 20h et 22h30 puis entre 6h et 7h, lorsque les dispositifs techniques le permettent,
- **charger** les maires des communes de la CUA de prendre les arrêtés précisant les modalités d'application de cette mesure, et en particulier les lieux concernés, les horaires d'extinction et de réduction, les mesures d'information de la population et d'adaptation de la signalisation.



réseau des eaux

Une partie du réseau d'assainissement collectif dans le bourg de la Fresnaye sur Chédouet est unitaire, c'est-à-dire que les eaux usées et les eaux pluviales circulent dans la même canalisation.

Par ailleurs, la lagune se rapproche de la saturation avec les compléments de raccordement et l'apport d'eaux pluviales.

C'est pourquoi la Communauté Urbaine d'Alençon envisage des travaux pour séparer les eaux en deux réseaux distincts.

Cela concerne :

- la rue de Saint Paul
- le clos chenevière
- le raccordement de la lagune

Enfin la lagune sera réaménagée avec des filtres plantés de roseaux.

La réalisation de ces travaux est prévue en 2023.



boulangerie

La fermeture de la boulangerie-pâtisserie a apporté un déséquilibre dans les commerces de centre-bourg.

C'est pourquoi il apparaît nécessaire de compléter l'offre commerciale, en l'absence d'initiative privée.

L'ancien commerce de boucherie charcuterie était à vendre depuis plusieurs années ; aussi la commune a acheté le bâtiment en date du 20 octobre 2022, pour un montant de 70 000 euros.

Des devis pour travaux sont en cours et des subventions ont été demandées au conseil départemental de la Sarthe et dans le cadre des fonds européens. Les travaux devraient commencer dans les prochaines semaines pour une livraison en 2023.



Agenda 1^{er} semestre 2023

Assemblées générales

Mercredi 11 janvier	St Rigomer
Jeu 26 janvier	Blèves
Mardi 31 janvier	Lignièrès
Jeu 2 février	La Fresnaye
Jeu 9 février	Neufchâtel
Mardi 7 mars	Lignièrès
	ass. cantonale

Questions pour 1 Après-midi

Mardi 10 janvier	Lignièrès
Mardi 14 février	La Fresnaye
Mardi 14 mars	St Rigomer
Mardi 11 avril	Neufchâtel
Mardi 9 mai	Blèves
Mardi 13 juin	Lignièrès

Thé Dansant

Mardi 28 février	Lignièrès
Jeu 13 avril	Neufchâtel
Mardi 30 mai	Lignièrès

Concours de Belote

Jeu 6 mars	La Fresnaye
Samedi 22 avril	Blèves
Mardi 9 mai	La Fresnaye
	concours cantonal



L'AMAP du Chédouet, installée à la Fresnaye dans le local de l'ASC (contigu à la salle des fêtes) vous propose de commander des produits sains auprès de producteurs les plus locaux possibles.

Ces producteurs ont un savoir faire leur permettant de fournir des produits avec une saveur sans égal, à des tarifs très attractifs puisqu'il n'y a aucun intermédiaire. En plus, leur mode de production est respectueux de

l'environnement. Vous pouvez donc commander des viandes (porc, bœuf, volailles, daguet, etc...), différents alcools (cidre, calva, pommeau, vin rosé, rouge, blanc, ...), des jus de fruits, des fromages (de chèvre, de brebis, ..), des légumes, des fruits, du pain, des brioches, des lentilles, de la farine, du miel, ...

Un fonctionnement sans contrainte : vous commandez ce que vous voulez, quand vous voulez, au rythme où vous voulez. Vous pouvez venir chercher vos produits lors des permanences le vendredi de 18h à 19h ou à un autre moment si vous le souhaitez.

Alors, pour soutenir les producteurs locaux, pour votre santé, pour votre porte monnaie, pour l'environnement, pour favoriser les circuits courts, **changez de drive** ! optez pour un panier au plus près de chez vous à l'AMAP du Chédouet.

Infos : Laurent Charles au 06 84 52 61 66.

GYMNASSE

Le gymnase est désormais ouvert depuis le 2 mai 2022, l'inauguration du 21 mai dernier a permis aux Villeneuvois et aux élus du département ainsi que de la région de le découvrir.

Cette structure a bénéficié d'un total d'aide de 955 500 euros pour un coût global d'investissement de 1 700 000 euros HT. Ce fût l'occasion pour le maire de Villeneuve de passer le message aux habitants : «Ce gymnase est le vôtre, il vous appartient, nous souhaitons que vous en preniez pleinement possession».

La journée des associations du 2 septembre a réuni une vingtaine d'associations sportives, culturelles et de loisirs.

Des places sont encore disponibles notamment pour les cours d'escalades et de pilate... Une section Badminton va être mise en place dans les prochains mois.

Boris Gesbert, animateur sportif diplômé, responsable du sport, peut-être contacté pour vous guider et vous conseiller pour la pratique d'une activité sportive.

Infos au 07 56 10 11 07 ou 02 43 97 80 15.

Occupation du Gymnase

Lundi

9h00-10h30 Escalade
14h00-16h30 Ecole publique
18h00-21h30 Karaté

Mardi

9h00-12h00 Ecole privée
14h00-15h30 Ecole publique
15h30-17h00 Jardin d'Alexandre
18h00-21h00 Escalade
19h00-20h15 Gymnastique
20h15-21h30 Pilate

Mercredi

9h00-12h00 Accueil Loisirs
10h00-11h30 Escalade
13h30-15h30 Baby Hand
17h15-21h30 Karaté

Jedi

10h00-12h00 Ecole privée
9h30-11h30 MAM
14h00-16h00 Ecole publique
16h00-17h45 Jardin d'Alexandre
17h00-19h00 Basket
17h00-20h15 Yoga

Vendredi

10h00-12h00 Ecole publique
14h00-16h30 Ecole privée
19h30-22h00 Foot adultes

Samedi

9h00-12h00 Karaté



© photos : Alain Neveu

RECENSEMENT de la population 2023

Du 19 janvier au 19 février, vous recevrez la visite d'un de nos agents recenseurs. Merci de lui réserver le meilleur accueil. Le recensement permet une connaissance fine de la population de chaque commune. C'est grâce au recensement que son évolution peut être mesurée pour développer ses moyens (ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements,...)



Danielle Truchet



Sonia Conte



Mandy Laisné



Barbara Labbé



Dorothée Moulins

TÉLÉTHON INNOVER POUR GUÉRIR

Téléthon 2022 ! et c'est reparti...

Bertrand Linquette

Chaque année nous pouvons être fiers de la remontée des fonds que nous faisons parvenir à l'AFM Téléthon. Comme les petites rivières se rassemblent pour former de grands fleuves chacun apporte sa contribution pour la recherche médicale.

C'est votre participation à nos activités, le dynamisme de notre équipe, le soutien de nos municipalités, des écoles publique et privée, du Jardin d'Alexandre et de nos commerçants et artisans qui contribuent à créer cette chaîne de solidarité. Pour cela je vous remercie tous.

Plusieurs activités se sont déjà déroulées avec succès et cette année nous avons prévu de clôturer notre programme par un repas dansant le samedi 3 décembre. Nous espérons seulement avoir suffisamment de participants pour pouvoir l'organiser.

Nous vous communiquerons dans le prochain journal tous nos résultats. Surtout n'hésitez pas à venir vous joindre à notre équipe, là aussi nous avons besoin de votre aide.



PLU

Par délibération du 13 février 2020, la CUA a engagé la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) communautaire. L'objectif est d'élargir le périmètre du PLU à la commune nouvelle de Villeneuve-en-Perseigne, qui a rejoint la CUA au moment où l'élaboration du document était déjà engagée.

Cette révision prend la forme d'une extension des dispositions du PLU communautaire à Villeneuve-en-Perseigne. La démarche se poursuit actuellement avec la mise à jour des pièces réglementaires. Suivront l'arrêt du projet (à l'automne) et l'enquête publique (au 1^{er} trimestre 2023). Au terme de cette révision, le PLU communautaire couvrira l'ensemble du territoire de la CUA.

En parallèle, la CUA intégrera au règlement du PLU communautaire les actions définies dans le cadre du schéma local de Trame Verte et Bleue. Ces actions, qui sont en cours d'élaboration, permettront d'améliorer la biodiversité et la qualité des paysages. Elles se traduiront par des opérations concrètes (restauration de milieux, démarches de sensibilisation) et par



des adaptations apportées au règlement du PLU communautaire.

En mai, plusieurs réunions publiques ont été organisées à la MSAP de Villeneuve-en-Perseigne pour présenter aux habitants les changements apportés par la révision du PLU (intégration de Villeneuve-en-Perseigne et Trame Verte et Bleue).

Le projet de PLUI, la délibération d'arrêt de projet et le document de présentation des évolutions du PLUI sont téléchargeables à partir du lien suivant :

<https://transfert.ville-alencon.fr/linshare/download/9544541a-0657-4fff-a4c7-75a4cfa37a93> - Mot de passe: 7ekgx2qoielt
La documentation papier est disponible à la maison des services publics de Villeneuve.

MUSÉE DU VÉLO

Bonne saison pour le musée du vélo.

Pour marquer cette édition particulière des Journées du Patrimoine sur le thème de la durabilité, le musée du vélo s'est associé à Sarthe Musée et à l'Office pour le Patrimoine Culturel Immatériel pour présenter aux visiteurs le projet « tous en selle » pour la valorisation et la sauvegarde de ce patrimoine exceptionnel sarthois. En effet, depuis mars 2022, l'OPCI accompagne le département de la Sarthe, sur l'opération « Sarthe Musée » qui vise à fédérer et travailler au réenchâtement des petits musées sarthois. Cela passe par l'inventaire de leurs collections, la collecte de la mémoire des collectionneurs mais aussi celle de la mémoire locale et du public de ces musées. Pour ce projet, l'OPCI a commencé à travailler sur l'inventaire des objets du musée et à collecter la mémoire du fondateur du musée du vélo, Ivan



Bonduelle. L'OPCI va continuer cette phase de patrimonialisation en interrogeant les élus mais aussi la mémoire des locaux pour comprendre le sens et l'intégration du musée dans l'imaginaire et la vie des sarthois. Tous les Fresnayons et Fresnayennes peuvent d'ores et déjà suivre les évolutions du projet sur le site du musée et sur sa page Facebook et peuvent nous signaler leur envie de participer à la collecte de témoignages.

Dès maintenant : tous et toutes en selle !





Villeneuve-en-Perseigne

LA FRESNAYE SUR CHÉDOUET

Ouverture Mairie déléguée

lundi de 9h à 12h
mardi de 9h à 18h
mercredi de 9h à 17h30
jeudi de 9h à 17h
vendredi de 9h à 17h

02 43 97 80 15

mairie@fresnayechedouet.fr

SALLE COMMUNALE

	Été	Hiver
Vin d'honneur		
résidents	50	50
(hors commune)	80	80
Week-end		
résidents	240	255
hors commune	415	430

ÉTAT CIVIL

Mariages

Jonathan Amand et Sophie Abreu Rodrigues, le 25 juin

David Gasnot et Sophie Rio, le 30 juillet

Corentin Violet et Solène Thorin, le 13 août

Didier Simon et Claudine Laurent, le 20 août

Jean-Luc Beaudoin et Florence Mézières, le 3 septembre

Décès

Barbier Eric, le 6 juillet

Marie-Françoise Le Bail, le 26 sept.

Naissances

Clément Dumot, le 8 juillet

Adam Schorgen, le 10 août

Laura Durand, le 15 octobre

LA VIE DANS NOS COMMUNES

KARATÉ CLUB

C'est dans un superbe dojo que le Karaté Club de Perseigne a réussi une très bonne rentrée, avec le même effectif que la saison précédente, soit cinquante licenciés. Trois professeurs sont présents à chaque cours, ce qui permet un travail en plusieurs groupes afin de mieux intégrer les licenciés qui arrivent en milieu de saison. Un grand stage est prévu courant novembre ou décembre.

Les cours ont lieu 3 fois par semaine :

- les lundis, de 18h30 à 19h30 pour les 8/15 ans et de 19h30 à 21h pour les adultes
- les mercredis, de 17h45 à 18h30 pour les 6/8 ans, de 18h30 à 19h30 pour les 8/15 ans et de 19h30 à 21h pour les adultes
- les samedis, de 10h à 12h pour les compétiteurs et ceux qui veulent se perfectionner.

A FOND LA FORME



Inscriptions toute la saison. Plusieurs cours d'essai vous seront proposés.
Renseignements au 06 29 78 56 89 ou pendant les heures de cours.



GYMNASTIQUE

La gymnastique a repris début septembre et connaît une augmentation des effectifs attribuée à la mise à disposition du Dojo du gymnase. Il est toujours possible de venir nous rejoindre. Vous avez la possibilité d'assister à 2 cours de démonstrations gratuits (renforcements musculaires, abdos fessiers, gainage...)
Renseignements : 06 59 57 95 69

Sainte Anne

Après 2 années d'absence, la fête de la Ste Anne a refait son apparition.



Le traditionnel feu d'artifice du samedi soir autour de l'étang du Chédouet était financé par la municipalité.

Une équipe bénévole composée de membres de l'Amicale sportive du Chédouet a repris l'organisation de la brocante du dimanche qui s'est déroulée dans les rues du village. Restauration et buvette ont été assurées tout au long du week-end par le restaurant «Le Fresnayon» et la crêperie ambulante «Floodencrep».

Le maire et son conseil, ne pouvant porter l'animation festive, remercient l'association AMS ainsi que les commerçants d'avoir permis l'organisation de cette fête en centre-bourg !

GÉNÉRATIONS MOUVEMENT

15 Décembre : repas de Noël

5 Janvier : vœux et partage de la galette

La chorale a repris le 9 novembre, Elle se réunit le mercredi soir à 20h (sauf pendant les vacances scolaires). Il est toujours possible de venir nous rejoindre, nous serons heureux de vous accueillir

Renseignements : 02 43 33 77 81

TAROT CLUB

Prochains concours :

26 novembre à Roullée

18 février à La Fresnaye

1^{er} avril à La Fresnaye

Le club recherche des bénévoles pour élargir le bureau.

Des cours d'initiations seront organisés

pour les débutants et les remises à niveau.

Ils auront lieu les 1^{er} et 3^e jeudi l'après midi à la salle de la Fresnaye.

Pour une bonne organisation, merci de

contacter le : 06 12 57 66 77

ou 06 01 08 80 31 ou 06 23 45 76 95.





DIMANCHE 31 JUILLET 2022
ROULLÉE
 salle des fêtes
BARBECUE ENTRE VOISINS



Un rendez-vous annuel où l'on retrouve les fidèles de la commune pour cette manifestation aussi gourmande que festive, particulièrement gâtée cette année par une météo estivale.

Ouverture Mairie déléguée
 mercredi de 13h30 à 17h30
 vendredi de 17h00 à 19h00
 Permanence maire délégué
 vendredi de 17h à 19h
 02 43 97 83 67
 mairie.roulee@wanadoo.fr

SALLE COMMUNALE

Week-end	Été	Hiver
résidents	170	185
hors commune	255	270



Naissances

maylane Tapin, le 28 mai
 Giulia Aubets, le 10 octobre



LA RÉCRÉ

Le dimanche 30 octobre, l'assemblée générale a reconduit le bureau de l'association : Christiane Rose, présidente, Hélène Langman, secrétaire et Geneviève Perrin, trésorière. Après la trêve estivale, les activités ont repris au même rythme.



Nous vous rappelons que l'association est ouverte à tous les habitants de Villeneuve en Perseigne et qu'ils sont les bienvenus pour partager nos activités.

PEINTURE

Tous les lundis à 20h



TAROT

1^{er} et 3^e mardi du mois à 14h30

Anciens Combattants



Vendredi 7 octobre, les membres de l'association se sont réunis pour partager un moment gastronomique et sympathique autour d'un confit de canard au Fresnayan.

Souvenez-vous

Pour honorer ce 104^e anniversaire de l'Armistice de 1918 et rendre hommage aux combattants, un office religieux a été célébré dans notre église par Monsieur Theotime. Nous saluons la fidélité des Roulléens et Roulléennes à venir toujours aussi nombreux pour se recueillir au monuments aux morts.

Cette matinée s'est conclue par le traditionnel «pot de l'amitié» et par le repas offert par la commune à nos seniors et concocté par notre fidèle traiteur «Au cochon doré».





Villeneuve-en-Perseigne

ST RIGOMER DES BOIS

Ouverture Mairie déléguée

mardi de 15h à 18h
vendredi 15h à 18h
Permanence des élus
vendredi de 17 à 18h ou sur Rdv
02 33 26 94 55
e-mail :
mairie.saint.rigomer@orange.fr
www.saintrigomerdesbois.fr

PERMANENCE

France Service

le 2^e mardi de chaque mois
de 15h30 à 17h.

SALLES COMMUNALES

La Charmille	Été		Hiver	
	Journée	résidents	hors commune	Week-end
résidents	165	165		
hors commune	240	240		
Week-end				
résidents	285	300		
hors commune	415	430		
Le Buisson	Été		Hiver	
	Week-end	résidents	hors commune	
résidents	80	95		
hors commune	115	130		

ÉTAT CIVIL

Décès

Juliette Juquin,
le 26 avril

Léa Pasquet, le 27
décembre 2021

Mariages

Richard Davezac et
Séverine Lambert,
le 6 août

Aurélien Legendre et
Myriam Legrand,
le 2 juillet

Comité des Fêtes Vide grenier

Le comité des fêtes, que préside Jean-Luc Marchand a organisé son traditionnel vide grenier le 21 août 2022 à la salle de la charmille. Une trentaine d'exposants était présent pour proposer des objets du souvenir, de la vaisselle, de l'outillage ou encore des vêtements.

Le midi, les bénévoles ont préparés un barbecue, des frites et des crêpes pour que les exposants ainsi que les visiteurs puissent se restaurer.

Le comité des fêtes est désolé, malgré leur demande de mettre un article dans la presse pour informer de la date du vide grenier, une erreur s'est produite, celui-ci n'est pas paru.



Plantouffe

Depuis de nombreuses années déjà, la maison Plantouffe est présente à Villeneuve en Perseigne. Vous y trouverez une large gamme de plans potagers de printemps à l'automne ainsi qu'une grande variété de plantes massif et balconnière sans oublier les chrysanthèmes de Toussaint et les plantes des Rameaux. Mais les années passent et la retraite approche ! Pas de panique puisque Jacques (leur fils) a repris le flambeau, il est officiellement le nouveau patron depuis le mois d'avril. Vous pourrez donc encore fleurir vos jardins et garnir vos potagers pendant 2 à 3 décennies si tout va bien ! Bien que présent sur plusieurs marchés dont Mamers, la vente sur place est ouverte à tous. Même si les horaires sont parfois restreints, n'hésitez pas à passer un petit coup fil avant de venir afin de ne pas vous déplacer inutilement.



Journée pique-nique

Lors des journées du patrimoine, le comité des fêtes a organisé un pique-nique le 18 septembre devant le local des bénévoles qui se situe à côté de la salle de la charmille.

Un apéritif était offert, chacun a apporté son repas. Une superbe journée qui s'est déroulée dans une ambiance sympathique, conviviale et qui s'est terminée aux camps de nos deux associations «le Lys sous l'érable et Garand de la mémoire» afin de profiter de leurs spectacles.



Aménagement du Bourg

Nous avons organisé une réunion publique le mardi 13 septembre 2022 à la salle de la Charmille sur ce projet, une bonne trentaine de personnes étaient présentes. Pendant la présentation du projet des critiques, des remarques, des demandes de précision et des suggestions ont été formulées.

Le conseil communal de St Rigomer des Bois s'est réuni le 30 septembre 2022 à la Mairie, il a retenu certaines suggestions et pris en compte les critiques et remarques constructives dans un souci premier de sécuriser la traversée du bourg.

L'inflation sur les matériaux et les coûts de mise en œuvre ont fortement augmenté ses derniers temps, ce qui nous oblige à faire des choix pour respecter un budget contraint et responsable. Le prestataire va reprendre l'étude du projet en tenant compte de nos observations et refaire un chiffrage. Si le résultat de ce chiffrage est acceptable, un appel d'offres sera lancé au moment opportun pour bénéficier des meilleures conditions financières.

Suivant les résultats, le conseil municipal de Villeneuve en Perseigne décidera de mettre en œuvre ou non ce projet.

Saint Rigomer remonte le temps...

L'histoire au lavoir

Les 17 et 18 septembre, Saint Rigomer des Bois a remonté le temps pour la 4^e année. En effet, les deux associations d'histoire vivante basées sur la commune ont monté leur camp devant la Charmille pour présenter la vie des troupes de marine, à la fois celle du XVIII^e siècle et celles de la 2^e DB de Leclerc.

Les associations ont ainsi mis en avant le patrimoine de Saint Rigomer des Bois en



faisant revivre le lavoir et ses lavandières mais aussi avec une marche expérimentale à travers le patrimoine forestier de la commune le samedi matin. Un convoi de véhicules de la deuxième guerre mondiale a également rejoint les différents lieux de mémoire du village. Le public a pu assister aux différentes démonstrations et partager ces moments historiques avec les membres des associations.

Nous tenons à remercier tous les venus parfois de loin ainsi que l'équipe municipale pour son aide, sa mise en place et en passant ainsi un moment privilégié avec les reconstituteurs.

N'hésitez pas à nous contacter (lelyssouslerable@gmail.com, garand.de.la.memoire@gmail.com).



Villeneuve-en-Perseigne

MONTIGNY

Ouverture Mairie déléguée

1^{er} et 3^e lundi du mois
15h30 à 17h30

02 43 97 84 44

mairie.montigny72@nordnet.fr

LOCATION BARNUM

Week-end	Été	Hiver
résidents	70	70
hors commune	110	110



Décès

Chantal Teinturier, le 30 juillet
(voir Hommage, page de Chassé)

Concours itinérant de percherons



Légende de la Haize avec Guillaume et Bernard Teinturier



Markize de Goubinière avec Jean-Marc Ménard

Le 26 juin dernier, par un temps très agréable et ensoleillé, ce ne sont pas moins de 13 juments et pouliches qui se retrouvent pour le traditionnel concours de Modèles et allures chez la famille Teinturier.

Six écuries étaient présentes dont celle de Chantal Teinturier avec 1 pouliche, celle de Guillaume Teinturier avec 2 pouliches et 4 juments suitées, celle de Marie-Ange Ménard avec 2 pouliches et 1 jument suitée, celle de Jérémy Esnault avec 1 jument suitée, celle de Bernard Julienne avec 1 jument suitée et celle de Aline Julienne avec 1 pouliche. Le concours a commencé à 14h et s'est conclu à 17h par un vin d'honneur rassemblant tous les éleveurs et un nombreux public où chacun a pu échanger sur les performances de ses percherons.

Les qualités de ces magnifiques chevaux ont été notées sur un barème de 100.

Modèle et Allures - Concours élevage 1 an :
Légende De La Haize, Guillaume Teinturier 66 pts, 1^{er}
Lina Saint Denis, Aline Julienne, 65 pts, 2^e
Modèle et Allures - Concours élevage 2 ans - Grande taille :
Kelice De La Haize, Guillaume Teinturier, 67pts, 1^{er}
Modèle et Allures - Concours élevage 3 ans - Grande taille :
Jelinotte De La Haize, Bernard Teinturier, 70 pts, 1^{er}
Jasmine De Goubinière, Marie-Ange Ménard, 67pts, 2^e
Java De Goubinière, Marie-Ange Ménard, 64 pts 3^e
Modèle et Allures - Suitée petite taille :
Ursule D'Atout, Jérémy Esnault, 74pts, 1^{er}
Belise De La Haize, Guillaume Teinturier, 67pts, 2^e
Iscia, Bernard Julienne, 66pts, 3^e
Modèle et Allures - Suitée grande taille :
Délice De La Haize, Guillaume Teinturier, 70pts, 1^{er}
Eclipse De La Haize, Guillaume Teinturier, 68pts, 2^e
Altresse Joyeuse, Marie-Ange Ménard, 61pts, 3^e
Impériale De La Haize, Guillaume Teinturier, 60pts, 4^e.

Concours Départemental des 4 jours du Mans

Le 9 septembre 2022, 3 écuries de Villeneuve en Perseigne se sont retrouvées pour le concours Départemental de la Sarthe, suite aux bons résultats obtenus par nos 3 élevages lors des précédents concours itinérants de Montigny et de Champagné. Malheureusement cette fois le temps était maussade, les présentations se sont déroulées entre averses et éclaircies. Malgré cette météo changeante nos représentants ont obtenu d'excellents résultats.

Jétrière d'Atout appartenant à Prescillia Patout, s'est classée 1^{ère} dans la catégorie pouliche de 3 ans Grande Taille avec 71 points.

Jasmine de Goubinière appartenant à Marie-Ange Ménard, s'est classée 9^e dans la catégorie pouliche de 3 ans Grande Taille avec 64 points.

Ursule d'Atout appartenant à Jérémy Esnault s'est classée 1^{ère} dans la catégorie Jument suitée Petite Taille de plus de 9 ans et a ainsi remporté le prix de championnat des juments pour le département de la Sarthe.

Ces bons résultats ont propulsé nos élevages au championnat de France.

NOTA : résultats complets sur le site : <https://www.equides-excellence.fr/tous-les-resultats/2022>



Ursule d'Atout championne de la Sarthe avec son bandeau tricolore

Championnat de France : Finale 24 et 25 septembre

Les meilleurs élevages de Villeneuve en Perseigne qualifiés dans les concours précédents se sont retrouvés pour le final du championnat de France dans le cadre prestigieux de la cour du Haras National du Pin.

Même si les averses étaient présentes le samedi, les passionnés sont venus nombreux, de la France entière mais aussi de l'étranger, belges, roumains, anglais, etc... On notera malheureusement la défection des élevages de la famille Teinturier suite à la triste disparition de Chantal Teinturier.

Nos élevages se sont très bien défendus au cours de ces deux journées très conviviales.

L'élevage Patout a brillé comme à son habitude par d'excellentes performances : *Glorieuse d'Atout* (Monique Patout) s'est classée 1^{ère} sur 7 avec 74 points en jument non suitée.

Gétrière d'Atout (Monique Patout) s'est classée 2^e sur 12 avec 71 points en jument 6/8 ans petite taille.

Kajoline d'Atout (Monique Patout) s'est classée 6^e sur 34 avec 69 points en pouliche 2 ans grande taille.

Jétrière d'Atout (Prescillia Patout) s'est classée 5^e sur 14 en Pouliche 3 ans grande taille avec 69 points.

D'autres élevages s'en sont aussi sortis très honorablement.

Ursule d'Atout (Jérémy Esnault) s'est classée 2^e avec 77 points en jument âgée de plus de 9 ans.

Galaxie de la Croix (Brigitte Allais) s'est classée 3^e avec 71 points en jument 6/8 ans petite taille.

Grandeur de la Croix (Brigitte Allais) s'est classée 5^e avec 71 points en jument 6/8 ans grande taille.



Jétrière d'Atout avec Lola et Matthias Patout



Grandeur de la Croix avec Guillaume et Maxime Allais

de l'autre côté du décor...

Bons moments conviviaux entre deux présentations, ici pour la famille Patout
L'agent de sécurité Daniel Boittin en tenue des Haras Nationaux
Manon Patout va-t-elle assurer la relève ?





Villeneuve-en-Perseigne

LIGNIERES LA CARELLE

Ouverture Mairie déléguée

lundi de 15h00 à 18h00
jeudi de 15h00 à 18h00

Tél. 09 77 86 14 60

mairie.lignieres72@wanadoo.fr
Entretien avec le maire délégué
sur RDV

France Service

le 2^e lundi de chaque mois
de 15h30 à 17h.

GARDERIE

de 7h30 à 8h15
et 16h45 à 18h15

SALLE COMMUNALE

	Été	Hiver
Vin d'honneur		
résidents	45	45
hors commune	75	75
Week-end		
résidents	230	245
hors commune	375	390

ÉTAT CIVIL

Naissances

Anouck Lanoës, le 4 juin
Akli Beaudron, le 4 juillet

Mariage

Marie Esnault et Jean-Baptiste
Staebler, le 13 août

Décès

Gérard Trouillard, le 5 mai
Didier Perdereau, le 13 septembre

AMENAGEMENT DU CENTRE-BOURG

Un flyer a été distribué dans toutes les boîtes à lettres de la commune pour inviter les Lignériens qui le souhaitent à venir consulter le projet d'aménagement de sécurité du Centre-bourg. 20 personnes se sont déplacées en mairie et ont été reçues par les élus avec la possibilité de consigner leurs doléances ou remarques dans un registre.

Les remarques ou constats ont été les suivants :

- vitesse trop importante des véhicules, notamment des engins agricoles (rue d'ornant et du Seigneur Carel) créant un sentiment d'insécurité pour les piétons,

- avis assez partagé concernant les poteaux. Les piétons souhaitent les conserver, tandis que les automobilistes proposent qu'ils soient enlevés.

Ces observations ont été présentées aux membres du conseil consultatif de Lignières et quelques modifications ont été apportées au projet initial.

Mr Horpin, ingénieur conseil de la Société INGERIF, va être recontacté pour vérifier la faisabilité technique et réglementaire des modifications proposées et rectifier le cahier des charges et les plans et affiner le coût du projet en conséquence.

Il est proposé également la mise en place d'aménagements temporaires pour les écluses avant leurs installations définitives (plots ou barrières en plastique).

Ce dossier reste à finaliser pour la fin de l'année 2022, pour une consultation des entreprises dans le cadre des marchés publics probablement lors du 1^{er} trimestre 2023 (à voir au regard de la conjoncture du moment) pour une réalisation des travaux au cours de l'année 2023.



Le club Généralions mouvement de Lignières la Carelle a organisé le mercredi 5 octobre 2022 une journée à Château Gontier avec 54 adhérents. Au programme, à bord d'un petit train touristique, visite de la ville et du jardin du « Bout du monde » et embarquement pour un déjeuner croisière sur la Mayenne avec le passage de trois écluses et enfin, visite de la chocolaterie Reaute à Saint-Fort. Tous ont été très satisfaits de cette journée ensoleillée.

A vos agendas : jeudi 1^{er} décembre 2022 pour le repas de Noël du club de Lignières la Carelle.

A.S.C. LIGNIÉROISE SECTION GYM

La saison de gym a repris aux heures habituelles coachée par Sébastien tous les jeudis soir (en périodes scolaires uniquement)

- Gym Douce de 19h00 à 20h00
- Gym Tonic de 20h15 à 21h15

Renseignements auprès de Tatiana Lemesle (trésorière) au 06 16 96 73 03.



Homage

Gérard Trouillard est décédé le 4 mai dernier à l'âge de 80 ans. Né à Mamers en 1941, il est arrivé sur Lignières en 1946. Ancien combattant d'A.F.N. il a été le porte-drapeau de notre commune pendant de nombreuses années, rôle qu'il assumait avec ferveur et dévouement. Il fut d'ailleurs récompensé d'un diplôme d'honneur par le service départemental de l'office national des anciens combattants en 2007. Toutes nos pensées vont aujourd'hui à sa famille à qui nous exprimons nos plus sincères condoléances.



Messe

vendredi
16
décembre
à 18h30

Ouverture Mairie déléguée

jeudi de 13h30 à 18h30

02 43 97 52 83

communedechasse@orange.fr

Permanence du maire délégué

Mardi de 13h45 à 15h15

ou sur RdV

SALLE COMMUNALE

salle	Été	Hiver
Week-end résidents	80	95
hors commune	115	130
barnum	Été	Hiver
Week-end résidents	70	70
hors commune	110	110

ÉTAT CIVIL

Naissances

Nail Mustapha El Hamdaoui,
le 17 mai

Héloïse Desmaison, le 26 août

Marceau Vilmont,
le 9 septembre

Décès

Gabriella Tani, le 3 octobre



En ce beau mois de septembre, l'extension de notre cimetière vient enfin de commencer. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Jarry de Courgain. Nous avons donc créé une nouvelle surface qui doublera la capacité pour accueillir les futurs défunts. A cet agrandissement, nous avons aménagé un parking qui donnera accès directement à l'entrée du cimetière. Afin de ne pas faire de distinction entre l'ancien et le nouveau cimetière, nous avons choisi de détruire un mur pour en faire un lieu unique. Bien sûr, il reste encore aujourd'hui plusieurs finitions que nous poursuivrons rapidement.

Dans un premier temps, une clôture nous séparant du terrain arrière a été installée par les employés de la commune. Afin de ne plus avoir de vis-à-vis avec ce champ, nous allons planter une haie. Le restant du mur sera refait correctement.

Nous allons également mettre un nouveau portail et une clôture de sorte que notre cimetière soit fermé et planter des rosiers pour embellir ce lieu. Actuellement deux cavurnes sont mal placées et nous avons pris contact avec les familles pour les déplacer afin qu'elles retrouvent un emplacement correct où les familles pourront se recueillir dignement.

Je souhaite établir une place pour les urnes et cavurnes afin qu'elles ne soient pas mélangées avec les tombes.

Enfin pour information, l'ancienne entrée sera bientôt fermée de façon permanente afin d'éviter le stationnement sur le côté de la route, parce que cela est très dangereux.

J'espère que l'agrandissement et l'aménagement de notre cimetière lorsqu'il sera terminé, donneront satisfaction à nos habitants sans oublier que nous pourrons toujours faire certaines modifications.



Un dernier Hommage

Samedi 30 juillet : Chantal Teinturier nous a quitté beaucoup trop tôt à l'âge de 63 ans.

Chantal était une épouse remarquable pour Bernard, une maman aux petits soins pour ses enfants et une jeune grande mère qui n'aura pas eu assez de temps pour profiter de sa petite fille. Chantal était simple, courageuse, toujours le sourire, pleine de vie et de joie et surtout une femme toujours prête à rendre service aux autres.

Chantal qui était très connue a beaucoup donné pour la commune de Chassé où, dès l'année 1989, elle a intégré le conseil municipal sous le mandat de Monsieur Nicolas. Six ans plus tard, elle ne relâche pas son investissement pour notre commune et donc en 1995 elle repart pour un second mandat avec Monsieur Anfray et cette fois-ci comme première adjointe. Les années suivantes, elle va continuer

à s'investir au sein de notre commune avec les organisations du 11 novembre, la plantation de nos fleurs sur la commune, son adhésion au sein de l'association du petit théâtre de Chassé, sans oublier le comice agricole de 2004 et les différents concours de percherons. Elle a aussi été membre du comité des fêtes de Montigny. A ce jour tant de personnes admirent son parcours et tout ce qu'elle a fait pour notre commune. Lors de la cérémonie religieuse du lundi 8 août, nous avons pu nous rendre compte à quel point Chantal était appréciée avec un monde impressionnant qui souhaitait lui rendre un dernier hommage.

Alors au nom de la commune de Chassé et de tous ses habitants, un grand merci pour tout ton investissement pour notre commune, où tu resteras toujours dans nos mémoires. Merci Chantal



Protégez les oiseaux du ciel en hiver

Le froid imminent, les premières gelées, les températures glaciales annoncent la saison de l'hiver, une période difficile pour les oiseaux sauvages. Il n'est pas nécessaire d'être un ornithologue professionnel pour se mettre à l'œuvre. Voici donc les indispensables accessoires pour bien nourrir vos petits compagnons cet hiver et garantir la

préservation de l'espèce et de l'écosystème.

- Installez un nichoir pour les protéger du froid.
- Accrochez une mangeoire à l'abri des prédateurs. Les graines de tournesol sont très prisées par nos oiseaux l'hiver.
- Suspendez des boules de graisse pour bien les nourrir.
- Pensez à l'abreuvoir indispensable pour les désaltérer.